

Le MRP vous parle!

Nouvelle série N° 46

Novembre - Décembre 1990

ISSN 0753-8707

TRIBUNE LIBRE DES ANCIENS DU M.R.P.

BULLETIN DE LIAISON DE L'AMICALE DU M.R.P. — 133 BIS, RUE DE L'UNIVERSITE PARIS 7^e — TEL. 47.05.84.51

PRIX : 5 F.

LA CRISE EST EN NOUS

Pierre KERLÉVÉO
Lomme (Nord)

Les chercheurs du XXI^e siècle analyseront notre époque à travers la capacité de réaction que nous déployons face à cette mutation insaisissable qui perdure depuis le choc pétrolier, il y a une quinzaine d'années, et qui n'est pas achevée...

Ce passage à vide atteint l'ensemble de la société. Le sel s'affadit et le doute triomphe. Il n'y a plus de tissu social : les justifications, les revendications d'autonomie et les replis frileux dissimulent des démissions générales. Les individualismes ont balayé les engagements collectifs. Les plus démunis souffrent.

Que faire quand la télévision fait plus souvent la pluie que le beau temps et que notre jeunesse est abêtie par des feuilletons que les américains nous vendent au kilo ? Que dire contre les extrémismes, les abstentions et les raccourcis simplistes ? Comment s'en sortir lorsque les institutions ont perdu leur vocation régulatrice et les valeurs leur dynamisme partagé ?

Contre vents et marées, la seule réponse à la crise s'appelle la personne. Quelqu'il soit, chacun porte une part de responsabilité dans cette fracture dont les causes et les solutions sont multiples et complexes. Les vrais prophètes ne promettent pas les miracles : ils acceptent la confrontation permanente, le dialogue incessant entre les idées et les réalités, entre les doctrines et les terrains. Les hiérarchies des partis, des syndicats ou des églises tiennent des discours qu'elles n'ont pas expérimentés. On ne les prend pas au sérieux.

L'homme moderne n'a plus confiance : la crise est d'abord en lui-même. Il oublie qu'il est une personne dont la richesse intérieure est unique, capable du meilleur.

«Ce n'est pas dans les urnes ou dans la rue que se joue le sort de la personne, mais c'est d'abord en chacun de nous» proclamait Mounier. Le premier de la classe peut aider celui qui est à la traine, sans s'en remettre à la prochaine réforme de l'Education Nationale.

L'homme comme sujet de liberté et la société devenant une communauté, ces deux valeurs qui entrent en tension l'une avec l'autre, peuvent encore inspirer la pensée démocratique... A condition qu'elles soient vécues au quotidien, éprouvées dans les réalités et traduites en réformes !



SOMMAIRE

- Page 1 : *La crise est en nous*
- Page 2 : *La Convention de St.-Malo*
- Page 3 : *36e Assemblée annuelle de l'Association du Traité de l'Atlantique*
- Page 4 : *Charles Barangé*
- Page 6 : *Dans les pas de St. Paul*
- Page 8 : *Les "côtes-d'armor"*
- Page 9 : *Un mal qui répand la terreur*
- Page 10 : *L'acte de naissance du MRP*
- Page 11 : *La frontière du Nord de la mer à la Meuse (1843-1945)*
- Page 12 : *Les fruits amers du gigantisme et de la centralisation*

AMIS DÉCÉDÉS

Lucienne BERNARDON Aubervilliers
Philippe GOSSET Paris
Marguerite LOBJEOIS Gagny
Pierre MÉRIENNE Orne
Mme ROSANVALLON .. H^{tes} Alpes
Marie-Pierre SANGNIER Paris
Marie VANDERELST Camphin
en Bévelle (Nord)

La Convention de Saint-Malo

Jean COVILLE

Quelle belle Convention le C.D.S. a tenue à Saint-Malo, les 19-20 et 21 octobre derniers ! Huit cents participants, venus de toute la France, étaient présents. Les origines du C.D.S. n'ont pas été oubliées, celles qui viennent en droite ligne de Marc Sangnier et de Robert Schuman.

J'y suis particulièrement sensible car une de mes parentes très proches a participé à la naissance du Sillon et m'a fait rencontrer Marc Sangnier dès mon jeune âge. C'est lui qui m'a révélé ce qu'était la politique «au service des hommes».

Quant à Robert Schuman, comment oublier que c'est lui qui a ouvert les portes de l'avenir en tendant la main à Konrad Adenauer et en lui proposant de renoncer définitivement aux guerres franco-allemandes et de construire ensemble une Europe communautaire.

Alcide de Gasperi s'étant associé à cette démarche, ce sont trois démocrates-chrétiens qui ont provoqué l'événement le plus considérable de notre époque, événement dont les conséquences se poursuivent actuellement avec les transformations en cours en Europe de l'Est.

Il n'est pas surprenant que le Congrès de Saint-Malo ait insisté avec force sur la nécessité d'accélérer la construction de cette nouvelle Europe, débarrassée de ses démons de domination des uns sur les autres.

En conclusion du débat, auquel prirent part Bernard Bosson, Bernard Stasi, Jacques Mallet, Nicole Fontaine et plusieurs autres excellents intervenants, l'objectif fut proposé d'une fédération des Etats d'Europe, respectant les identités nationales et régionales.

La Convention a notamment opté pour le partage de l'exécutif européen entre la Commission investie par le Parlement et responsable devant lui, et un Conseil des ministres qui déterminerait les grandes orientations.

En matière de défense, le principe a été adopté d'une défense européenne indépendante dans le cadre d'une alliance Atlantique renouée.

La Convention a demandé la création d'un Conseil des ministres de la défense,

ainsi que la fusion du traité de l'Union de l'Europe occidentale avec le traité de Rome. C'est la voie de l'avenir.

La Convention n'a pas été moins dynamique sur le plan de la politique intérieure. Mme Huguette Ducloux, secrétaire nationale chargée des études au C.D.S., l'a fort bien résumé en disant : «*Nous avons la volonté de ne pas servir la soupe tiède, dont nous avons parfois abusé et en même temps de ne pas verser dans une sorte d'effervescence irresponsable*».

Il me semble que la Convention de Saint-Malo a parfaitement répondu à ces deux objectifs.

Comme l'a si bien dit Jacques Barrot dans son discours de clôture : «*C'est l'air du grand large qui a soufflé sur nos débats et non les petits vents de la politique politicienne*».

Nous sommes les héritiers de résistants qui ont combattu tous les totalitarismes, de droite comme de gauche, nazi et stalinien, dans les camps et dans les maquis. Nous sommes aussi les héritiers de précurseurs qui, au lendemain de la guerre, ont su créer un nouvel ordre européen de la paix et un nouveau respect de l'homme et de ses droits.

Résistants, nous résisterons à la société de l'indifférence, qui oublie ceux qui n'ont rien, ni argent ni espoir, ceux que la vie moderne broie lentement, ceux dont l'existence sera une longue galère, faute du minimum d'espoirs et d'égards. Nous ne nous y résignerons pas.

Nous inventerons de nouvelles institutions pour libérer l'homme. L'essentiel est la promotion des responsabilités et l'autonomie de la personne humaine. C'est ce qui donne tout son sens à notre combat pour la décentralisation.

Il ne sert à rien de réformer la justice sans lui donner indépendance et liberté. On peut mettre tout l'argent du monde dans l'éducation sans résultat si l'on ne restitue pas aux enseignants dignité et responsabilité. La société décentralisée que nous voulons est la vraie garantie de la qualité des acteurs. Nous ne guérirons les grandes organisations en crise de l'enseignement, de la santé, de la justice, qu'en choisissant

des enseignants, des médecins et des juges formés et motivés.

Ce primat accordé à l'homme est enraciné dans un message chrétien, qui consacre la valeur unique de chaque personne. Nous connaissons nos sources, la foi en l'homme et la foi divine. Nous devons rendre beaucoup plus visible cette référence.

Dans son allocution finale, Pierre Méhaignerie fit la synthèse des travaux de la Convention.

Au plan extérieur, il affirma la nécessité de poursuivre la construction de l'Europe unie.

Au plan intérieur, il proclama que le C.D.S. n'est pas disposé à se résigner à de faux remèdes. L'économie sociale de marché est la seule solution aux problèmes de l'heure.

Le communisme, qui s'écroule, a fait la preuve de sa nocivité.

Le libéralisme sans frein est porteur de misères et de désastres.

Seul le libéralisme social que nous incarnons peut répondre aux besoins et assurer le progrès de l'humanité.

Des messages très chaleureux ont été adressés à la Convention par le chancelier Helmut Kohl, par M. Wilfrid Martens, Premier ministre de Belgique et par M. Egon Klepsch, Président du groupe P.P.E. (démocrate-chrétien) au Parlement Européen.

En terminant ce récit, comment ne pas évoquer la beauté de la ville de Saint-Malo et de son histoire. Le sympathique maire, M. René Couaneau, n'y manqua pas. Et la manifestation artistique, qui clôtura la Convention, les soulignèrent.

Saint-Malo, c'est son port et ses vaillants marins : Jacques Cartier, le découvreur du Canada et Robert Surcouf, le combattant intrépide.

Je m'y associe d'autant plus volontiers que j'ai pour ami un descendant de Surcouf,

Vive Saint-Malo et vive le C.D.S.



36e Assemblée annuelle de l'Association du Traité de l'Atlantique

Jean COVILLE

Cette assemblée s'est tenue à Paris les 6-7-8 et 9 Novembre derniers, en présence de plusieurs centaines de délégués des 16 pays de l'Alliance Atlantique.

Elle se tient chaque année dans un des 16 pays de l'Alliance.

L'an dernier, elle se tint à Bruxelles. Nous en avons rendu compte dans notre petit journal.

Il y a 15 ans, elle s'était tenue dans le cadre prestigieux du château de Versailles, propice aux réunions plénières et aux réceptions.

Cette année, les dispositions adoptées étaient différentes. Les séances plénières furent tenues dans la salle de conférences du nouveau Ministère des Finances, rue de Bercy et à l'Assemblée Nationale, et les réunions de commissions au siège de l'Union de l'Europe Occidentale, place d'Iéna. Quant aux réceptions, elles furent offertes au Ministère des Affaires Etrangères et au Palais du Sénat.

De très brillants orateurs intervinrent dans le débat : M. Bernardino Gomez, président de l'A.T.A., le général Galvin, commandant en chef des forces alliées en Europe, M. Van Eckelen, secrétaire général de l'U.E.O., M. Ruhl, ancien secrétaire d'Etat à la défense d'Allemagne fédérale, M. Pierre Harmel, ancien Premier ministre de Belgique et de très nombreux spécialistes de tous les pays de l'Alliance.

A la séance d'ouverture, l'allocation inaugurale fut prononcée par M. Robert Abdesselam, président de l'Association française pour la Communauté Atlantique, qui a remplacé notre regretté ami Alfred Coste-Floret, décédé.

A la séance de clôture, après le rapport annuel du Secrétaire Général de l'A.T.A., l'ambassadeur Jean Béliard et le rapport financier du Trésorier, le Général Rosenbauer, de très intéressantes conclusions furent tirées par le rapporteur général, M. Nicolas de Kerchove et par le secrétaire général de l'O.T.A.N., M. Manfred Wörner.

Nous allons essayer de résumer, ci-après les principales perspectives qui ont été dégagées à un moment si important

pour la paix du Monde.

Comme l'a très bien dit M. Wörner, l'expansionnisme soviétique a disparu, mais la nécessité d'équilibrer la puissance soviétique existe toujours.

Il ne faut donc pas dissoudre l'Alliance Atlantique, qui est saine et dont l'existence a contribué à la dislocation du bloc de l'Est.

L'O.T.A.N. maintient l'engagement des Etats-Unis et du Canada en faveur de la sécurité européenne et peut contribuer à la construction d'une nouvelle architecture de coopération en Europe.

Avec moins de soldats et moins de matériels, il faut maintenir un effort de défense cohérent. L'O.T.A.N. l'assure. On comprend que la Tchécoslovaquie, la Pologne et la Hongrie, qui ne sont pas membres de l'O.T.A.N., souhaitent son maintien, car elle représente pour eux un gage de sécurité.

L'Est n'est plus une seule zone. Les pays que nous venons de citer, qui avaient été subjugués par l'Union Soviétique, s'en sont détachés et sont maintenant sur la voie d'un redressement, mais beaucoup d'efforts seront à accomplir pour y parvenir. Il en faudra encore davantage pour la Roumanie.

Quant à l'Union Soviétique, elle est très loin d'un résultat analogue.

Autant il est souhaitable de maintenir l'O.T.A.N., autant il l'est de développer une défense européenne au sein de l'O.T.A.N.

L'union politique, que la Communauté Européenne met en chantier, ne serait pas complète sans une défense commune.

Ainsi Américains et Canadiens pourront-ils réduire leurs effectifs sans compromettre la sécurité de l'Europe. Mais il faut qu'ils y demeurent.

C'est une donnée capitale de leur intérêt politique et militaire et de celui des Européens.

J'ajoute qu'il y a entre la France et les Etats-Unis des liens sentimentaux exceptionnels qui ne peuvent être oubliés.

C'est la France qui a contribué à la naissance des Etats-Unis par des volontaires courageux, comme La Fayette et surtout par la puissante armée de Rochambeau et la non moins puissante force navale de l'amiral de Grasse, qui gagna la dernière bataille à York Town.

Au cours d'une assemblée générale de l'Association Atlantique, qui se tint à Washington, une émouvante cérémonie pour les délégués français, dont j'étais, se tint à York Town et une statue fut élevée à l'amiral de Grasse.

C'est d'ailleurs à Paris que la paix fut conclue entre l'Angleterre et les insurgés américains.

Rue Jacob, dans le 6^e arrondissement de Paris, une plaque rappelle que c'est à cet endroit que Benjamin Franklin et le représentant de l'Angleterre ont signé les documents mettant fin à la guerre.

Et par deux fois, les Américains ont montré qu'ils n'oublièrent pas ce message, en 1917 et en 1944.

En 1917, j'habitais Brest avec ma famille et j'ai vu débarquer les soldats américains, dont le chef prononça la phrase fameuse : « *La Fayette nous voilà !* ».

J'ai rappelé ce souvenir au cours de la séance plénière de l'A.T.A.

Les réceptions au Ministère des Affaires Etrangères et au Palais du Sénat furent très chaleureuses et la visite du château de Chantilly, qui clôtura l'assemblée, fut très appréciée par les participants.



**Meilleurs voeux
à tous pour 1991**

Charles Barangé

La vertu de Cincinnatus

Gérard ROYER

Il avait le visage inimitable de ceux qui, issus de simplicité et pétris de foi, ont consacré leur vie à des actes austères et au service d'autrui. Dans cette catégorie de physionomies, il y eut des bedeaux, des sacristes, des prêtres et quelques rares hommes publics. Aussi apparaît-il comme la parangon de ceux-ci. Charles Barangé, qui a embrassé la politique par conviction et en reçut la gloire par inadvertance, est une figure emblématique de l'Anjou des années d'après-guerre. Esquisses sur un homme effacé que rien n'efface des mémoires politiques contemporaines.

Beaulieu-sur-Layon. Le 21 décembre 1897. Le plus près possible de Noël, mais avec un petit retrait de réserve. Pour être près du Seigneur, il n'en faut pas moins modestie garder. C'est donc là et à ce moment de l'année que naît Charles Barangé, des œuvres de Charles et de Marguerite.

Avatar

Dans ce pays qui domine modérément le vignoble, tout est tranquille et moelleux, jusqu'à l'alcool que distille le jus de ces treilles. Là, Charles Barangé le père est receveur buraliste. Service de l'Etat et du fisc, avatar de vigneron qui ne pressure plus la vigne, mais le travail des hommes.

C'est aussi une vocation. Celle-ci est transmissible de père en fils, puisque Charles le second entre à la perception de Rablay en 1920. Il a mérité la Croix du combattant de 14-18. Dans la capote bleu horizon, sous la calotte de fer au renfort du faite, il devait avoir les traits du «piou-piou» typique des marches de l'Anjou. Sourire bénevole et fixité au fond de la prunelle.

De Rablay à Angers, il y a une bonne trotte. Par sérieux et mérite, Charles Barangé la franchit en une année. En 1921, il est nommé commis à la Trésorerie générale d'Angers. Le premier janvier. Déjà, l'homme est syndiqué, il a le sens de la communauté. La progression de sa carrière administrative a pour corollaire celle de sa carrière syndicale.

Au plan administratif, il est sous-chef de service du Trésor en octobre 25. Un an plus tôt, il a épousé Marie-

Antoinette Quesson, qui lui donnera trois enfants. Le Syndicat national du personnel du Trésor le porte à son secrétariat général en 1931. Lorsque la Seconde Guerre éclate, le syndicat est dissous. Charles Barangé le réorganise dans la clandestinité.

En 1942, l'agent du Trésor est nommé chef du Centre régional des pensions.

Politique

Charles Barangé s'est fait remarquer. Aussi lorsque Michel Debré intervient en Maine-et-Loire sous le pseudonyme de Jacquier afin d'y organiser les institutions locales de la Libération, le nomme-t-il conseiller municipal d'Angers le 3 septembre 1944.

C'est le début de la carrière politique, à 47 ans. Un an plus tard, Charles Barangé est élu député de Maine-et-Loire comme membre de la première constituante. Il est en tête de la liste MRP (Mouvement des républicains populaires) qui est hostile aux institutions proposées par de Gaulle. Ce dernier échoue, se retire, une nouvelle constituante est élue. Charles Barangé en est.

Dans l'Assemblée de la Quatrième République, l'Angevin jouera un rôle toujours remarqué. N'est-il pas, jusqu'au moment de se retirer, en 1955, rapporteur général de la commission des Finances ?

L'inspecteur central du Trésor qu'il est devenu éprouve toujours la même passion pour les chiffres. Ils sont un moyen fiable d'objectiver des situations humaines, économiques, sociales. C'est à ce travail de fourmi que Charles Barangé est attaché, il déclinera des perspectives plus brillantes qui l'eussent hissé au rang du gouvernement. Les vrais modestes sont pénibles d'entêtement

Mais cet homme, qui a toujours fui au sein des mandats publics la gloire ou la gloire à laquelle les ambitieux aspirent, va finir par la rencontrer. Par inadvertance.

Loi

En 1951, avec les dix-huit députés issus du RPF, du MRP et des modérés membres du Conseil d'administration de l'Association parlementaire pour la liberté de l'enseignement, il dépose un

texte projetant de créer une allocation scolaire versée par «tête de pipe» comme dira l'un de ses collègues. En fait par enfant et par trimestre, à l'Association des parents d'élèves pour les établissements privés, et au Conseil général pour ceux de l'enseignement public.

En dépit de la manifestation du Comité national de défense laïque autour de la tombe de Jules Ferry, cette loi est adoptée et promulguée le 9 septembre 1951. Comme la tradition consiste à donner un nom à une loi, on prendra celui qui vient en tête de la liste alphabétique de ses dépositaires. C'est Charles Barangé.

La loi Barangé a fait couler l'encre et continue de provoquer des remous. Mais l'homme qui lui avait donné son nom souriait sans commentaire de l'agitation déterminée, certes autour du texte, mais autour de son patronyme par la même occasion.

«C'était une loi de généralité et pas une loi de combat», aimait-il à dire. Il s'agissait d'attribuer aux écoles une «somme proportionnelle aux effectifs. Les dispositions de la loi venaient au secours des écoles libres, alors menacées dans leur existence. Elle apportait également un soutien aux écoles publiques, par l'intermédiaire d'un fond départemental destiné à aider les collectivités locales pour l'entretien et l'amélioration, par exemple, des locaux».

Conciliateur

Charles Barangé n'avait pas un tempérament querelleur. Tout au contraire, ce chrétien s'évertuait à la conciliation sans pour autant mettre ses croyances et ses convictions sous l'éteignoir. Les premières le poussaient à rassembler, les secondes à entraîner. Et il le faisait par un mouvement d'esprit en dialectique et non par un impérieux transport.

En 1953, il est encore député. La rue Létanduère où il fit construire sa maison, en 1933, avec l'aide d'un prêt d'organisme local, est un lieu tranquille encore. Sauf ce jour-là. Les usines Bessonneau sont en grève. La grève, longue, dure, historique. Manifestant devant la préfecture, les grévistes sont pris d'une inspiration soudaine : «*Aller chez Barangé*».

La foule processionnaire part en

expédition. Le préfet Morin, alerté, téléphone au parlementaire pour lui proposer de faire intervenir les forces de l'ordre afin de protéger sa quiétude. L'offre est rejetée avec véhémence.

«Lorsque j'ai vu le monde qu'il y avait dans la rue, j'ai commencé par compter les chaises de ma salle à manger et je me suis évidemment aperçu que je ne pourrais pas recevoir tous ces hôtes ! J'ai invité les syndicalistes à proposer à leurs collègues de se ranger sur les trottoirs pour ne pas bloquer la circulation, et j'ai reçu une délégation... Finalement, la solution du conflit que je prônais fut celle retenue».

La maison, angevine, étroite, coincée dans l'alignement de ses sœurs à cet endroit de la rue, était celle de Monsieur «tout-le-monde», modeste, effacée. Rien ne la distinguait des autres. Sinon cette agitation particulière à son alentour.

Pédaler !

En 1955, Charles Barangé se retire du Parlement. Il veut même — excès de modestie, lassitude, fatigue ? — abandonner totalement la vie publi-

que. Et s'en ouvre comme à un confesseur à Mgr Chappoulie, alors évêque d'Angers. La réplique est sévère et ne manque pas de gueule : *«Vous n'allez pas entrer au Paradis en roue libre ! Il faut que vous pédaliez toute votre vie ! Soyez disponible !»* L'injonction de l'évêque est sans appel. Charles Barangé va y déférer.

Président de la commission chargée de la révision des taxes parafiscales en 1956 (toujours ce furieux amour incompréhensible au profane... et contribuable, pour le traitement de la fiscalité), il n'acceptera plus que des fonctions publiques gratuites.

Tout le christianisme de Charles Barangé est exposé là dans la nudité de son principe social : l'argent n'est objet d'intérêt que dans la mesure où il est celui des autres, ponctionné pour le service public de la communauté, régulé pour que les situations personnelles et familiales ne soient pas affectées par la ponction publique.

L'ancien député angevin a un crédit moral intact, voire accru. Il est porté à la présidence de la Commission de développement économique régional (CODER) qui annonce la future

région des Pays de la Loire. Il la dirigera jusqu'en 1973. Comme l'écrivait Michel Poinot dans nos colonnes en 1958, Charles Barangé avait *«pris les rendez-vous avec l'avenir»*. C'était la continuation de la lutte pour le développement de l'Ouest autour de la «basse Loire».

Quelques mois après le décès de sa femme, Charles Barangé, qui promenait tranquillement sa longue silhouette un peu voûté de beau vieillard dans les rues de son quartier, a rejoint son créateur. Il avait 88 ans. Et s'il demeure présent dans l'esprit de nombre des responsables politiques actuels de l'Anjou qu'il forma, c'est dans l'esprit d'une formule qu'il affectionnait. *«Il vaut mieux se poser la question de savoir ce qui se passera dans dix ans que de cultiver la nostalgie de ce qui s'est passé il y a dix ans»*.

Et s'il fallait un épigraphe à cette vie de vertu, ce serait, toujours de lui : *«Le bienfait d'une vie, ce n'est pas d'avoir eu les honneurs, mais d'avoir pu rendre service à ses contemporains»*. Ça sonne comme du Cincinnatus.

Courrier de l'Ouest 18-X-90

L'Abandon

Georges MESMIN
député de Paris

En écoutant la conférence de presse du président de la République consacrée aux horribles événements du Liban, nous avons tous compris que la France officielle abandonnait le Liban chrétien. Hélas ! nous nous en doutions déjà depuis les récentes «gesticulations» maritimes du gouvernement au large des côtes libanaises. Mais lorsqu'ils ont entendu, de la bouche même du plus haut magistrat de notre pays, la justification de l'intervention syrienne sous le prétexte qu'elle avait été déclenchée avec l'accord du gouvernement Haroui qui représentait, d'après lui, la légalité au Liban, beaucoup de Français n'en croyaient pas leurs oreilles.

Comme si M. Mitterrand ne savait pas qu'il s'agissait d'un gouvernement fantoche, élu sous la protection des soldats syriens. A ce compte, l'intervention des Soviétiques en Afghanistan avait été justifiée puisqu'ils avaient été «appelés» par le gouvernement communiste installé à Kaboul avec leur appui !

C'est la honte qui me saisit lors-

qu'un petit pays ami, francophone et francophile, à qui tant de liens historiques et affectifs nous attachent, est ainsi laissé par le monde libre et par la France à son triste sort, pieds et poings liés à son ennemi traditionnel sans autre forme de procès. Tandis que la France déclare qu'elle mettra «son point d'honneur» à accorder l'asile au valeureux général Aoun, ses fidèles sont massacrés dans des conditions abominables. L'honneur de la France est tombé bien bas et se contente de bien peu !

Et que dire de l'attitude des Etats-Unis ? J'ai toujours manifesté mon amitié pour ce grand pays. Ceci m'autorise à stigmatiser le «réalisme» qui le conduit à fermer les yeux sur l'annexion de fait du Liban par la Syrie, sans doute pour «récompenser» le dictateur syrien de participer à l'action engagée contre Saddam Hussein. Il s'agit là d'un troc odieux. L'opinion internationale ne peut comprendre cette politique de «deux poids, deux mesures». Le Liban est

abandonné dans la même région où d'importantes troupes se sont déployées pour faire respecter les droits du Koweït. Ceci donne des arguments à tous ceux qui proclament que l'intervention occidentale dans le Golfe n'est due qu'à la présence du pétrole et affaiblit la thèse de ceux, dont je suis, qui y ont vu le début d'une moralisation dans les relations internationales à la faveur de l'abaissement du bloc marxiste. Il ne peut y avoir deux morales, l'une pour le Koweït, l'autre pour le Liban. L'attitude à l'égard des dictateurs sanguinaires doit être la même, qu'ils soient irakien ou syrien. La complaisance pour l'un affaiblit la résistance à l'autre. «Pourquoi nous combattons ?»: ce très beau film avait galvanisé tous les acteurs de la lutte contre le nazisme. Aucun combat ne peut être gagné par des démocraties si les opinions n'adhèrent pas aux objectifs poursuivis. Nous n'accepterons jamais la disparition du Liban.

Publié dans l'Avenir de Paris 16^e

DANS LES PAS

Pèlerinage du groupe de Spiritua

11 - 20 sept

Durant ce pèlerinage, nous avons découvert dans le sillage de PAUL un passé «monumental», des sites historiques fabuleux, au carrefour des civilisations, SAINT-PAUL — Juif, Pharisien, parlant Hébreu et Grec, citoyen romain — **étant lui-même un carrefour des Nations à lui tout seul**, comme le dit le Père FAYNEL.

Nous avons été de découvertes en émerveillements lors de ce périple à travers ces musées en plein air que sont la Turquie et la Grèce.

A notre descente d'avion à ANTALYA, port situé sur la côte turquoise de la Méditerranée, un petit vent léger et doux nous accueille.

Dès le lendemain matin, nous nous dirigeons vers PERGE, ville entourée de remparts en partie encore debout, où PAUL, accompagné de BARNABÉ, vint prêcher en l'an 49 et y fonda une église. Nous admirons le théâtre, le stade et l'agora. Puis nous gagnons SIDE où se trouvent un aqueduc romain, la porte de la ville, l'agora et une magnifique église byzantine.

Le 13 septembre, nous atteignons ANTIOCHE de PISIDIE, ancienne cité disparue, actuellement réduite à un amas de quelques pierres. Il est probable que des fouilles mettraient à jour ce site historique : c'est là que PAUL, après avoir été repoussé par les Juifs, annonce : *«alors nous nous tournons vers les païens»*.

L'après-midi, nous découvrons à PAMMUKALE le château de coton. L'architecte de ce château est une eau chaude gorgée de carbonate de calcium, jaillissant de la montagne, le ruissellement des eaux calcaires a sculpté le flanc montagneux en une gigantesque cascade de vasques. Beaucoup parmi nous ont pataugé dans les eaux chaudes pour tester la température.

Sur le plateau, à l'écart des sources chaudes, se dressent les ruines de l'ancienne HIERAPOLIS, détruite à plusieurs reprises par des tremblements de terre et qui abrita jusqu'à dix mille habitants. SAINT-PHILIPPE, l'un des douze apôtres, y est venu prêcher la bonne nou-

velle. La messe est célébrée dans le chœur en ruine de la basilique Saint-Philippe. Près de là, la nécropole s'étend sur plus de deux kilomètres. De nombreuses tombes, sarcophages, monuments funéraires de toutes sortes se succèdent au milieu des herbes folles.

Le 14 septembre, nous visitons APHRODISIAS, site occupé dès le troisième millénaire avant Jésus-Christ. C'est en 1959 que le gouvernement turc décida de ressusciter cette ancienne cité qui surgit sous la pelle et la pioche. Nous découvrons le stade pratiquement intact, l'odéon, le théâtre et le temple d'Aphrodite, transformé en église par les Byzantins.

L'après-midi, nous arrivons à MILET, l'une des cités maritimes grecques d'Asie où SAINT-PAUL prêcha aux communautés juives et fit ses adieux aux anciens de l'église d'Ephèse. On y voit les restes du théâtre romain.

Le 15 septembre, nous arrivons à EPHESE où PAUL, Pasteur et Docteur d'Ephèse séjourna trois ans. Là, il condamna l'idolâtrie et organisa une communauté chrétienne, il fera d'Ephèse le troisième centre du christianisme après JERUSALEM et ANTIOCHE. SAINT-JEAN aussi y demeura en compagnie de la Vierge MARIE et c'est là qu'il rédigea son évangile.

La messe est célébrée à MERYEMANA, site paisible et recueilli, témoignage émouvant de ces années où MARIE vécut les dernières de sa vie terrestre. Le moine italien responsable de ces lieux nous fait part des difficultés des chrétiens à vivre leur foi dans ce pays laïc mais à 99,4 % musulman.

A EPHESE, un épisode surprenant nous permet d'avoir un contact avec un groupe très particulier de la population : en quelques minutes, nous entourés de toutes parts un millier d'élèves d'une école de police voisine d'Ephèse. Cette armée, non armée à dominante féminine, noyant la soixantaine de pèlerins que nous sommes, semble surgir d'un gag de Louis de Funès.

Ces gendarmettes en uniforme, sans voile, nous donnent l'image d'une TUR-

QUIE moderne qu'avait souhaitée ATATURK.

Surprenante EPHESE par la richesse de ses marbres, de ses monuments, de ses colonnes, de son théâtre qui accueillait jusqu'à 24.000 spectateurs et vit la révolte des orfèvres lorsque PAUL y séjourna.

Arrivés par la porte à trois arcades, nous descendons la voie des Courètes, grande avenue qui épouse la colline jusqu'à la bibliothèque de Celsus. Cette large route de marbre est bordée de grands édifices, de statues, de monuments : l'arc de triomphe, la fontaine de Trajan, le temple d'Hadrien et en bas la bibliothèque de Celsus. Proche de la bibliothèque se dresse une porte monumentale qui ouvre sur l'agora commerciale. La voie de marbre prolonge à droite la rue des Courètes, passe devant le grand théâtre et conduit à l'église des Conciles, puis au stade et au gymnase de Védius.

L'après-midi à SELCUK, nous visitons les vestiges de la basilique Saint-Jean et la pierre commémorative du tombeau de JEAN.

Le dimanche 16 septembre à IZMIR, l'ancienne SMYRNE, nous recevons un accueil chaleureux par l'évêque de l'église Saint-Polycarpe. Cette église, fondée en 1625 sur le terrain du consulat français, fut confiée aux Capucins, elle est actuellement sous la responsabilité d'un capucin-évêque italien. La liaison de cette église avec la France nous rappelle que Polycarpe, disciple de Jean, a accompagné Saint-Irénée à Lyon.

Puis à PERGAME, nous découvrons la cité du parchemin et de la bibliothèque, l'acropole et son théâtre. Nous visitons l'Asclépiéion, centre thérapeutique fameux : le traitement commençait par la suggestion, le sommeil et l'analyse des rêves, suivis d'ingestion et de bains d'eau thermale, de bains de soleil, de boue, de massages, de médicaments aux extraits de plantes. La musique, les spectacles et les jeux faisaient partie intégrante de la cure. Le sanctuaire était dédié à Esculape.

La soirée se passe à AYVALIK avec baignade dans la mer Egée, dîner et chan-

DE SAINT-PAUL

ité des Assemblés Parlementaires

embre 1990

sons pour l'anniversaire d'un couple de pèlerins.

De l'Asie à l'Europe le 17 septembre : très belle traversée des DARDANELLES en ferry et nous allons en route en Macédoine. C'est à IPSALA, poste frontrière, que nous quitte notre guide, personnalité pittoresque, raconteur d'histoires ayant la verve marseillaise et la culture «contournable» qui nous a charmés par sa verve et sa bonne humeur.

Le 18 septembre, nous arrivons à PHILIPPES où PAUL fonda la première église d'Europe, il y prêcha en 50 à l'importante communauté juive. La visite des sites archéologiques nous conduit au théâtre, au forum, à la basilique paléochrétienne. Suivant ensuite les chemins de PAUL de PHILIPPES «nous en avons franchi la porte pour gagner le long d'une rivière un endroit où, pensions-nous, devait se trouver un lieu de prière». Actes 16,11-13. C'est là que PAUL baptisa LYDIA et là aussi que le Père FAYNEL, assisté du Père CHEREAU, célèbre la messe devant un récent baptistère. Nous découvrons ensuite le lieu d'emprisonnement de PAUL qui, libéré par un tremblement de terre, trouve l'occasion d'affirmer sa condition de citoyen romain. Actes, 16,25-40.

L'après-midi, arrivée à THESSALONIQUE où PAUL eut quelques difficultés avec les Juifs qui l'obligèrent à quitter les lieux de nuit. Nous admirons l'enceinte bien conservée et la vue d'ensemble du haut de la ville, puis la superbe église Sainte-Sophie ornée de mosaïques à fond d'or.

Le transfert à ATHENES, le soir, se fait par avion.

Le 19 septembre, nous avons rendez-vous avec PAUL, curé de CORINTHE. Le car nous dépose tout d'abord à DAPHNI pour voir le cloître et l'église à coupole décorée de mosaïques à fond d'or. Pour aller à CORINTHE, nous franchissons le canal long de 6 km, large de 23 m, creusé par Ferdinand de LESSEPS en 1882. La vue du pont sur cette longue tranchée est impressionnante.

A 12 km se trouve l'ancienne CORINTHE, les ruines qui jonchent le site sont celles de l'agora, le vaste champ de fouilles comprend des portiques, des magasins, le tribunal où siégea le juge Gallion devant lequel comparut PAUL. En contrebas se trouve la source Pirène. Proche de l'agora, on voit le théâtre et l'odéon romains.

De retour à ATHENES, nous montons vers l'Acropole pour y découvrir les propylées, le temple d'Athéna, l'Erechtheion et l'imposant Parthénon. La messe est célébrée ce soir-là sur la colline au pied de l'Acropole : vue unique, cadre majestueux. Chacun pouvait imaginer debout, au milieu de l'Aréopage, PAUL prenant la parole : «Athéniens, je vous considère à tous égards comme des hommes presque trop religieux . Quand je parcours vos rues... j'ai découvert entre autres un autel qui portait cette inscription : Au dieu inconnu. Ce que vous vénerez ainsi sans le connaître, je viens moi vous l'annoncer. Le Dieu qui a créé l'univers et tout ce qui s'y trouve...». Actes 17,22-26.

Le 20 septembre, la cathédrale catholique d'Athènes nous accueille pour la messe qui célébrait ce jour-là les premiers martyrs de l'église de Corée canonisés par JEAN-PAUL II en 1984. Visite ensuite du musée Bénaki, aménagé dans un hôtel particulier, où sont exposés des icônes, des costumes, des céramiques...

P. BAS, lors de sa brillante improvisation d'adieu pour remercier notre guide — féminine — loua en elle le témoin d'une culture hellénique qu'elle illustra avec une intelligence et une érudition remarquables.

Que soient ici remerciés le Père FAYNEL et l'Abbé CHEREAU de Nantes ainsi que les responsables B. LAURENT, P. GUILLARD, P. BORDRY, artisans de la réussite de ce pèlerinage.

VOUS AVEZ DIT PÈLERINAGE ?

Nous avons été, je pense, en conformité avec l'évêque de Smyrne, nous recevant en l'église Saint-Polycarpe : «Pèlerins par votre attitude, vous apportez le vrai visage du christianisme en ce monde

MARGUERITE COLIN

musulman que scandalisent certains touristes».

A la fin de ce long compagnonnage avec PAUL et tout au cours du pèlerinage, nous avons pris conscience de l'énorme travail et des fatigues de PAUL qui a parcouru à pied plus de 3.000 km lors de ses trois voyages missionnaires, travaillant aussi de ses mains pour assurer sa subsistance.

On aurait aimé établir des échanges directs avec la population, participer à la cueillette du coton ou à celle du raisin en ces temps de vendanges, connaître la Turquie profonde mais le temps était compté, progrès. Comment concilier alors en dix jours la découverte de la Turquie moderne : économique, sociale et politique, et en même temps revivre les enseignements de SAINT-PAUL et la géographie de ses déplacements ?

Nous avons aussi mesuré l'énorme travail de fouilles récentes et à venir : travail auquel participent de nombreux pays d'Europe, les U.S.A... De ces fouilles, il ressort que PAUL vivait en milieu de culture greco-romaine. L'urbanisme des villes était conçu suivant le même plan : l'agora, place publique où se faisaient les échanges sociaux et commerciaux, le stade pour les courses, le théâtre protégé par un velum pour les jeux et l'art dramatique, les temples dédiés aux dieux multiples.

A noter enfin la dynamique très particulière du groupe. Les soixante pèlerins répartis en deux cars se retrouvèrent chaque jour, généralement au milieu de sites admirables, dans le recueillement de la célébration de la messe. Cet acte de foi, l'orientation spirituelle alimentée par les percutants et très modernes textes de SAINT-PAUL assurèrent au groupe sa merveilleuse cohésion fraternelle.



Les "Côtes-d'Armor"

CHÈRES A MARIE-MADELEINE DIENESCH

Georges VERPRAET

Les départements français ont célébré en 1990 leurs 200 ans d'existence. C'est le 22 mars 1790 que les lettres patentes du Roi entérinaient la création des 83 premiers départements. On ne force plus, il est vrai, les écoliers à retenir les noms des cent départements, mais seulement à apprendre les 100.000 codes postaux !

Aujourd'hui, il y a des départements qui veulent changer de nom. Déjà, en 1957, la «Seine» était devenue «Maritime» (chère à Jean Lecanuet), alors qu'elle n'était que «Inférieure». Tout comme la «Loire» (44) ou la «Charente» (17).

Vivent donc les «Gers-en-Gascogne», les «Basses-Alpes de Haute-Provence», les «Pyrénées-de-Haute-Atlantique» et la «Dordogne-en-Truffe». Et que faire du «Bas-Rhin» ? Disciple de Descartes et de Déroutède, suggérons : «Haute-Alsace». Ainsi le «Haut-Rhin» pourrait devenir «Basse-Alsace». Quant à la petite Corse, elle en compte deux depuis 1975 : la «Sud» et la «Haute».

Mais voilà qu'en 1990, le département des Côtes-du-Nord (22 comme...) a perdu le Nord. Il s'appelle désormais «Côtes-d'Armor» (Armorique), appellation jugée plus attractive, avec consonance nettement bretonne signifiant «pays de la mer».

Les élus bretons en tête desquels M. Charles Josselin, président du Conseil général (socialiste rocardien) estimaient rébarbative à certains égards l'ancienne dénomination de leur territoire. Pour les touristes notamment, les «Côtes-du-Nord» évoquaient un climat frais, venteux, pluvieux. A tel point que, selon un sondage, 26% des Français localisaient leur département de l'Ouest... dans le «Nord-Pas de Calais». A aucun prix, ils ne voulaient être confondus avec les Nordistes.

Prise par décret paru au J.O. le 8 mars 1990 et signée de MM. Rocard et Joxe, cette décision est le fruit d'une très longue procédure. Les premières velléités de changement remontent à 1953, avec l'émergence du tourisme dans la région.

Dès 1964, le ministre de l'Intérieur, M. Roger Frey, en était saisi par notre fidèle et vaillante amie, Marie-Madeleine Dienesch, élue député MRP des Côtes-du-Nord dès la première Consti-

tuante (1945) et qui représenta brillamment ce département rural et maritime (3^e circonscription : Loudéac) sans interruption jusqu'en 1968, avant d'être appelée au gouvernement Pompidou, comme secrétaire d'Etat de 1968 à 1974 (elle fit voter en 1973 la grande «loi Dienesch» pour les handicapés); puis nommée ambassadeur de France au Luxembourg (1975-1978). Refus net du Gouvernement de l'époque qui fit la sourde oreille à sa proposition.

Née au Caire (Egypte), d'une famille d'enseignants, agrégée de lettres, nommée en 1939 à Saint-Brieuc (collège Renan), Marie-Madeleine participa activement à la Résistance (papiers compromettants, livres interdits, réfractaires israéliques persécutés).

Femme modeste, profondément convaincue qu'il n'est pas nécessaire de faire de grands discours ou de jouer les stars à la TV, pour obtenir des résultats, elle chante aujourd'hui encore dans la chorale de Saint-François-Xavier (église du VII^e où se maria Georges Bidault en 1945 avec Susy Borel). Elle anime l'association des «Amis de Marie-Noël», écrit un essai sur les femmes parlementaires.

L'initiative de M-M Dienesch en 1964, loin de faire l'unanimité immédiatement en Bretagne (nul n'est prophète...), soulève une tempête de «réactions diverses». Les rédactions de journaux se souviennent de la correspondance de lecteurs reçue à ce sujet.

Témoin la lettre suivante adressée au «Monde», en janvier 1965, par un certain M.Y. Person, en réplique à l'opposition de M. Roger Frey objectant que «Côtes d'Armor» serait commettre un pléonasmisme puisque, selon ce ministre né à Nouméa, le mot «Armor» voudrait dire «côte» dans la langue bretonne :

«Armor ne signifie nullement la côte, qui se dit *Aod*, mais «la mer» et le nom proposé «Côte d'Armor» n'est pas un pléonasmisme. Il veut dire simplement Côtes de la Mer, et on pourrait le traduire en breton par *Aochou ar Mor*. Cependant l'expression Armor, opposée à Arcoot, est un terme géographique artificiel, forgé récemment, et il ne peut entrer en ligne de compte.

Parmi les deux autres noms proposés, *Côtes-d'Arrée* est grotesque, les

mots Arrée, qui délimitent la Bretagne intérieure, s'opposent justement à la Côte.

Reste *Côtes-du-Penthièvre*. Mais le Penthièvre s'arrête à Saint-Brieuc. L'ouest du département couvre la plongeante partie du Trégor, dont une fraction est rattachée au Finistère : *Côtes-de-Trégor et Penthièvre* serait acceptable, mais trop long (et pourquoi Côtes puisque ces anciens pays ne vont pas plus loin vers l'intérieur ?) Resterait *Trégor-et-Penthièvre*, qui serait acceptable, mais qui violerait la règle sacrosainte récusant tout nom historique pour nos collectivités territoriales. ■



LA PLUS LONGUE PAUSE GUERRIERE DEPUIS 120 ANS EN EUROPE

1918 - 1939 = 21 ans

1871 - 1914 = 43 ans

1945 - 1990 = 45 ans

Il n'y a jamais eu, il n'y aura jamais, de monde sans guerre. Hélas ! Hors d'Europe, depuis la fin de la 2^{ème} guerre mondiale, 125 conflits armés ont fait 22 millions de morts environ.

A son passif, l'Afrique inscrit actuellement 13 guerres : Angola, Ethiopie, Libéria, Mali, Mauritanie, Mozambique, Ouganda, Rwanda, Sahara occidental, Sénégal, Somalie, Soudan, Tchad.

Bâtissons ensemble l'Europe communautaire et soutenons l'action des Nations-Unies.

Voilà 45 ans, le 24 octobre 1945, à San Francisco, était signée - par Georges Bidault pour la France - la «Charte des Nations-Unies», pour notamment «préserver les générations futures du fléau de la guerre.»

G.V.

2 Décembre : Journée Internationale de l'Abolition de l'Esclavage sous toutes ses formes

- 1) Il y a une **Convention des Nations-Unies**, datée du 2 décembre 1949, pour la Répression de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui.
- 2) Cette convention a été ratifiée par 57 Etats.
- 3) Elle est mal connue et l'action qu'elle suppose au sein des Etats reste lettre morte par manque de mesures d'exécution.
- 4) Pour que cela ne soit plus le cas, les membres de la délégation de la Fédération abolitionniste internationale (1) à l'ONU à Genève, au Groupe de travail sur l'esclavage de la sous-commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de protection des minorités de la Commission des Droits de l'Homme des Nations-Unies, ont proposé que soit instituée une «**JOURNÉE INTERNATIONALE DE**

L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE SOUS TOUTES SES FORMES». Journée de conscientisation universelle.

- 5) Cette proposition a été retenue dans les recommandations du groupe de travail sur l'esclavage, dès 1984.
- 6) Cette proposition a été adoptée par la commission des Droits de l'Homme et, en dernier lieu, par le Conseil économique et social des Nations-Unies à Genève, en août 1988.

On entend notamment par **ESCLAVAGE**, outre l'esclavage et la traite des esclaves :

- la traite des êtres humains et l'exploitation de la prostitution d'autrui ;
- la vente d'enfants ;
- l'exploitation de la main-d'œuvre infantile.

Notre pays vient de signer et de ratifier la «Convention des droits de l'enfant»,

adoptée le 20 novembre 1989 par l'assemblée générale de l'ONU. Allons-nous traquer dans les faits les articles 3, 19, 29, 34, 35, 36 et 37 en particulier... ou amusons-nous tragiquement la galerie ?

La liberté d'expression ne peut pas aller contre la dignité humaine, la vie et l'intégrité du corps humain.

Notre lutte est contre l'esclavage, l'esclavage du sexe sous toutes ses formes, qui tue l'amour et la famille. Rejoignez les associations spécialisées. Aidez-nous, ou plutôt, **aidons-nous**.

(1) A laquelle adhèrent «Action pour la dignité humaine», association non politique et non confessionnelle - 28, place Saint-Georges - 75009 Paris, et le «Cercle de la Cité Vivante pour la sauvegarde de la dignité humaine», association chrétienne, Hôtel de ville, 270, Grande Rue - 78955 Carrières-sous-Poissy.



“Un Mal qui répand la Terreur”

Malheureusement, il n'est pas le seul actuellement, mais il est celui qui angoisse le plus ceux qui en sont atteints, ou qui risquent de l'être. Il sévit particulièrement parmi les jeunes qui terminent leurs études et frappe également des travailleurs en fin de carrière. Vous avez reconnu le chômage.

Des préoccupations certes d'ordre différent, notamment la situation au Moyen-Orient, la dégradation de l'économie, l'agitation dans de nombreux milieux sociaux semblent l'avoir estompé et rejeté en arrière-plan.

Trop nombreux sont les politiques et autres citoyens, et même certains chômeurs qui se sont habitués à son existence et s'en accommodent.

Ils ne veulent pas connaître le cortège d'anxiété, de souffrances, de méfaits, qu'il engendre dans le cœur et l'esprit de ceux qui le subissent.

Les jeunes ne peuvent plus rêver leur avenir. Il est cause en partie de l'agitation des lycéens et du malaise dans les facultés. Les chômeurs font partie eux aussi de la cohorte des exclus. Il y en a maintenant

malheureusement beaucoup trop en France.

Les conséquences sur l'économie pèsent lourdement et rendent la production et la consommation restrictives.

Comme tant d'autres l'ont écrit, le problème de la protection sociale se poserait de façon toute différente s'il n'existait pas 2 millions et demi de sans-travail.

Il est plus qu'anormal qu'il y ait tant de licenciements dans de nombreuses administrations, alors que le public est de moins en moins bien servi (Poste, Banques,...) et que les queues s'allongent aux guichets.

Il est aussi condamnable que des industries aient de longs retards dans leurs livraisons, surtout quand il s'agit d'exportations. L'abus des contrats à durée déterminée est la pire des immoralités et dans certains cas une escroquerie, bravant les dispositions légales.

Quant au traitement du chômage, il s'est avéré jusqu'à présent des plus décevants. Les différents systèmes de formation essayés n'ont donné que des résultats illusoire et évitent de rechercher des

mesures difficiles à prendre en raison de leur risque d'impopularité.

Réhabiliter les métiers manuels, promouvoir le partage du travail, lutter contre le travail au noir sont, parmi bien d'autres, des remèdes qu'exige la persistance du nombre de chômeurs.

Ceux-ci, il faut le dire, ne doivent pas repousser systématiquement les offres de travail offertes pour se contenter des secours sociaux.

La lutte contre le chômage doit comporter un changement d'esprit. Aussi nécessaires et bénéfiques qu'ils le sont, il n'y a pas que les travailleurs de «haut niveau» qui ont droit au travail.

Il faut allier à la recherche des justes profits du rendement et de la rentabilité, un équilibre avec la part normale à attribuer aux travailleurs.

Pour notre part, ancien du M.R.P., nous restons fidèles à la doctrine qui enseigne que le travail doit permettre à l'homme, en toute dignité, de réaliser sa destinée.

Robert BRILLAUD
(La Colle sur Loup)

L'acte de naissance du M.R.P.

Manifeste (octobre 1944) du Mouvement Républicain Populaire

Dans la clandestinité :

“MOUVEMENT REPUBLICAIN DE LIBERATION”

Fondé dans la résistance pour rétablir la République et reconstruire la France, suivant les principes essentiels de la Résistance, le Mouvement Républicain Populaire se présente à vous.

Nos hommes ont été à l'avant-garde de la bataille et parmi eux nous ne pouvons pas ne pas mentionner Georges Bidault président du conseil national de la Résistance pendant l'occupation allemande, aujourd'hui ministre des Affaires étrangères, François de Menthon, ministre de la Justice, et Pierre-Henri Teitgen, ministre de l'Information.

Ce sont des hommes clairvoyants, courageux et honnêtes. Avec eux, nous ferons un «Mouvement» dynamique, constructif et propre.

Pour une République libre forte et juste, nous voulons :

- Le respect de la souveraineté populaire et des libertés fondamentales ;
- Un État libéré de toute conception totalitaire
- Le respect de la personne humaine ;
- La suppression des trusts et des puissances d'argent par la nationalisation des entreprises d'intérêt général (électricité, mines, transports, assurances, banques)
- Une presse indépendante et propre ;
- Une représentation sincère de la nation grâce au vote des femmes et au scrutin de liste proportionnel ;
- Le châtement des traîtres et des collaborateurs.

Pour la grandeur de la France et de son Empire, nous voulons :

- La restauration de notre souveraineté territoriale et notre place parmi les grandes puissances ;
- Redonner aux Français le sens véritable de la patrie et de la mission civilisatrice de notre pays ;
- Une organisation internationale forte, capable d'assurer la paix ;
- Une armée rajeunie et des cadres ayant le sens de leur rôle et de leurs responsabilités ;
- Le respect des traditions morales et spirituelles qui firent le rayonnement de la France.

Pour les travailleurs, nous voulons :

- La fierté, la sécurité et le respect de la dignité du travail ;
- Le salaire minimum vital ;
- La liberté syndicale ;
- La participation des ouvriers et des cadres à la gestion des organismes économiques et des entreprises ;

- Le partage des fruits de la production entre le capital et le travail ;
- L'accession pour tous à la propriété par le travail et l'épargne ;
- Une politique économique et sociale audacieuse ;
- La défense des droits des artisans et l'encouragement des initiatives privées ;
- Une retraite suffisante pour les vieux travailleurs.

Pour la famille, nous voulons :

- Des allocations familiales qui ne soient pas des aumônes ;
- Le vote familial ;
- La liberté pour les parents du choix de l'éducation et de l'instruction des enfants ;
- Des logements sains et aérés ;
- Le retour de la mère au foyer.

Pour les jeunes, nous voulons :

- Une orientation professionnelle ;
- La possibilité d'apprendre sérieusement un métier ;
- Le prêt au mariage ;
- Une troisième semaine de congés payés ;
- Le délégué des jeunes dans les usines ;
- L'organisation des loisirs et le développement de la pratique des sports.

Pour les prisonniers et déportés, nous voulons :

- La réintégration dans la communauté nationale à la place qui doit être la leur.

Pour tous, nous voulons :

- La possibilité de mener une vie heureuse dans le travail et la dignité.

Ensemble, nous reconstruirons la France :

- Par notre travail,
- Par notre union,
- Par notre volonté libératrice ;
- Par la Révolution dans la loi.

Centre National,
186, rue de Rivoli Paris (1^{er})



Jean-Claude DELBREIL

*Centrisme et Démocratie Chrétienne
en France*

Le Parti démocrate populaire
des origines au M.R.P.

1919-1944

Nous recommandons vivement à nos lecteurs ce livre publié par les Publications de la Sorbonne, 14 rue Cujas 75231 Paris Cedex 05 (tél. 40.46.28.47).

Jean-Claude Delbreil, qui est professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Metz, est membre de notre amicale.

Le livre est la version réduite d'une thèse de doctorat d'Etat soutenue à l'Université de Nanterre devant un jury composé de M. René Rémond, directeur de thèse et de MM. Serge Bernstein, Michel Launay, Jean-Marie Mayeur et Pierre-Henri Teitgen.

LA FRONTIÈRE DU NORD

de la mer à la Meuse (1843-1945)

par MARC BLANCPAIN

(Editions "Perrin")

A l'heure où l'Europe sans frontière et sans douane va enfin voir le jour, Marc Blancpain a choisi, à 81 ans, d'écrire l'histoire de notre «Frontière du Nord» (Perrin), de la mer à la Meuse, du partage de Verdun à 1945, en passant par les traités d'Aix-la-Chapelle à Nimègue et à Utrecht.

Fruit d'une tragique histoire, cette frontière, longue de 300 km, totalement artificielle, n'a été déterminée ni par le terrain, ni par les mœurs des populations, ni par leurs langues. Elle n'est que l'expression d'un équilibre européen établi seulement au XVIII^e siècle et qui faillit être remis en cause en 1940, au terme des conflits millénaires qui ensanglantèrent notre vieille Europe.

Frontières ? Pas de frontières nationales en Europe, durant des siècles. Le mot même de «frontière» n'apparaîtra pas avant les «traités des limites» de la fin du XVIII^e. On ne connaissait que des «marches séparantes», âprement disputées d'ailleurs.

Nul n'était plus qualifié pour reconstituer l'histoire mouvementée de notre frontière septentrionale que cet homme de la frontière qu'est resté toute sa longue existence Marc Blancpain, né en 1909 au Nouvion-en-Thiérache, dans le nord de l'Aisne, à 10 km de la frontière belge, dans cette «trouée de l'Oise», aux confins de l'Avesnois et de l'Ardenne.

Fils d'un charpentier, il accomplit ses premières années scolaires aux collèges d'Hirson et de Laon et les poursuivit à «Normale sup», à Saint-Cloud. Il adopta son second prénom «Bénoni» comme pseudonyme littéraire.

Ses origines thiérachiennes et son itinéraire s'apparentent à ceux de son illustre compatriote et aîné, Ernest Lavisse (1842-1922), fils d'un petit boutiquier («Au petit bénéfice») du Nouvion et qui passa, lui aussi, par le collège de Laon et la rue d'Ulm, avant d'être consacré historien républicain de la III^e République avec Jules Isaac, auteur

du vénérable manuel (le «Petit Lavisse») dans lequel les générations d'avant-guerre apprirent à l'école primaire une «Histoire de France» vraiment nationale et vraiment libérale. Le petit Blancpain n'avait pas cinq ans en 1914 quand il vit les soldats de Guillaume II mettre le feu à la maison Lavisse.

Secrétaire général de l'«Alliance Française» pendant plus de trente ans (1945-1978), avant d'en être son président depuis 1978, Marc Blancpain parcourut le vaste monde.

Parralèlement, il fut et reste le billettiste quotidien au «Parisien Libéré» depuis 1944 (46 ans, un record !). Il signa une bonne trentaine d'ouvrages historiques et romanesques, entr'autres «Les peupliers de la prétentaine», adaptation télévisée en six épisodes.

Jamais cependant ce grand globe-trotter ne perdit contact avec ses «racines». Maintes fois déjà, dans plusieurs de ses livres, Blancpain évoqua son profond attachement aux gens et aux paysages de son bon et vieux pays natal, à cette terre frontalière de Thiérache de l'Aisne, si méconnue, émaillée de bocages, de pâtures closes de haies vives et plantées autrefois de pommiers de plein vent, de grandes forêts giboyeuses, de valonnements verdoyants, peuplées de soixante églises fortifiées et de jolis villages gris de pierre, rouges de brique, bleus d'ardoise.

La petite Thiérache fut aussi, hélas ! la route séculaire des invasions et de la désolation, deux fois saignée dans le premier demi-siècle du XX^e. Longue route sanglante et glorieuse, jalonnée par la «Pierre d'Haudroy» et le clairon de l'Armistice au soir du 7 novembre 1918, par la ruée des blindés de Rommel, en mai 1940 et par le Q.G. de Hitler dans la clairière de Brûly-les-Pesche, en juin 1940.

Georges VERPRAET



Le dictionnaire

«Lille-Flandres» des
militants chrétiens

Huit cent cinquante notices biographiques remplissent, outre une copieuse introduction historique, le volume «Lille-Flandres» que notre ami André Caudron a écrit pour le «Dictionnaire du monde religieux dans la France contemporaine», dirigé par les professeurs Jean-Marie Mayeur et Yves-Marie Hilaire. Après «Les Jésuites», «L'Alsace», «La Bretagne», ce tome IV concerne les arrondissements de Lille et Dunkerque, correspondant au territoire actuel du diocèse de Lille.

Dans un secteur profondément marqué par la Contre-Réforme, les catholiques sont les plus nombreux, mais les communautés protestantes, juives, orthodoxes, ne sont pas oubliées, grâce à la collaboration de Joseph Valynseele, de Danielle Delmaire et de François Lottin-Triquet. Les milieux catholiques eux-mêmes témoignent d'une grande diversité de courants et d'engagements, aussi bien chez les clercs que parmi les laïcs (60 % des personnages retenus, hommes ou femmes), depuis la fin du XIX^e siècle et jusqu'aux années soixante.

Cette région a donné de nombreux pionniers, souvent de notoriété nationale, au catholicisme social, à la démocratie chrétienne, au syndicalisme et à l'action catholique spécialisée, des abbés Lemire et Six au cardinal Liénart et aux prêtres ouvriers ; d'Eugène Duthoit à Eugène Descamps ; de Victor Diligent, animateur du plus important Sillon de province, à son fils André, sénateur, maire de Roubaix, filleul de Marc Sangnier ; de Fernand Leclercq et autres fondateurs des premiers syndicats chrétiens, aux jocistes Fernand Bouxom, Robert et Térèse Prigent, et bien d'autres.

Un volume de 500 pages - 290 F - Edit. Beauchesne, Paris, et Centre d'histoire de la région du Nord, Université Charles de Gaulle-Lille III.

Les fruits amers du gigantisme et de la centralisation

Et si, par la fréquence de ses crises, la société française révélait qu'elle a dépassé les dimensions compatibles avec la rigidité du système centralisateur qui la régit... ?

C'est la question fondamentale que posent avec une troublante convergence les grèves, cortèges et revendications de toutes sortes qui affectent tour à tour le secteur public en cet automne fiévreux et dont l'issue est vainement recherchée dans la satisfaction d'une inapaisable soif de crédits.

Ouvrons donc les yeux sur les Etats modernes qui nous entourent ! En est-il un seul de dimension comparable au nôtre dont les problèmes remontent aussi aisément jusqu'à la capitale ? Tous ceux qui connaissent calme et dynamisme confient, sous des formes diverses, à des structures décentralisées démocratiquement contrôlées, la maîtrise d'importants secteurs, comme il en est, par exemple, de l'enseignement en Allemagne.

En France, en revanche, le pouvoir central est censé tout diriger. Les tentatives contraires se heurtent à un traditionalisme hérité de l'absolutisme et à une opinion demeurée jacobine.

Or, ce qui était satisfaisant tant qu'un Etat aux attributions modestes encadrait une population restée, jusqu'à la Libération, inférieure à 40 millions d'habitants, s'est chargé de dynamite depuis que cet Etat, aux compétences devenues universelles, est affronté à une masse de 55 millions d'individus vulnérables à l'influence des «media».

Trop de secteurs atteignent un stade voisin de la thrombose, qui ne trouvent d'issue que dans la rue. Ainsi en est-il de la démesure de certains établissements d'enseignement, véritables usines scolaires échappant à toute possibilité d'encadrement. Ainsi en est-il plus encore d'un ministère de l'Education nationale qui s'enorgueillit d'être le plus gros consom-

mateur de crédits de la nation et qui régit, avec une armée d'enseignants en constante progression, des millions de lycéens collectivement destinés aux mêmes moules.

L'absence de souplesse de ce système est telle qu'il a réussi à faire converger vers Paris une foule de jeunes manifestants pour y réclamer de meilleures conditions de travail et l'aménagement de leurs locaux... !

L'antagonisme entre le gigantisme et la centralisation n'est pas réservé à l'appareil éducatif. Il concerne aussi maints autres services publics ou para-publics comme le montrent les crises périodiques du monde hospitalier, de la fonction publique, de la Sécurité sociale et jusqu'aux drames des banlieues. Partout où des masses sans cesse plus nombreuses dépendent de mesures globales arrêtées de trop haut, partout se manifestent des effets pervers.

Faute de déceler en chaque domaine le seuil critique de toute démesure pour y porter remède, le pouvoir s'avance en terrain miné : les revendications fusent de toutes parts, les grèves deviennent endémiques, les défilés succèdent aux défilés, le moteur économique connaît une baisse de régime qui aggrave encore les carences budgétaires.

C'est alors que, pour sortir de chaque crise catégorielle, les responsables en viennent à accepter de lubrifier par d'inefficaces milliards les mécanismes enrayés et de recruter de nouveaux agents dont le nombre grandissant entrave tout espoir d'améliorer la situation de chacun, ensemençant ainsi de futures revendications.

Le moment n'est-il pas venu de se rendre compte de la faillite de telles méthodes ? Et d'observer que la pratique budgétaire du « toujours plus » ne conduit pas seulement à une impasse financière, mais aussi à des retombées économiques lourdes de futures implosions sociales ?

Il reste alors à prendre conscience que l'extension des attributions de l'Etat et l'apparition du gigantisme en de nombreux

secteurs sont autant de faits qui condamnent les plus notoires excès de la centralisation.

R.L.

*

Bravo

Madame Thatcher !

Vous aviez des défauts comme tout le monde, vous avez fait des erreurs comme tous ceux qui agissent.

Mais quel extraordinaire bilan vous laissez en quittant le pouvoir.

Vous avez réveillé l'Angleterre, anesthésiée par une longue gestion travailliste.

Vous avez lutté de toutes vos forces contre le mythe de l'Etat-providence qui dispense les individus de tout effort et avait conduit l'Angleterre à la ruine.

Maintenant l'Angleterre a retrouvé le chemin de la réussite.

Et pour terminer, vous donnez un bel exemple aux responsables politiques, de tous les pays, en quittant le pouvoir, sans avoir été mise en minorité, ni au Parlement, ni dans votre parti.

Cependant votre majorité avait déçu et vous avez eu le courage et l'élégance d'en tirer les conséquences.

Bravo Madame Thatcher !